

LE MOT DU MAIRE

Confinement, déconfinement, pass sanitaire, gestes barrières : la pandémie rythme nos mois depuis bientôt deux ans et a empêché ou limité toute rencontre.

Pour la commémoration du 11 novembre nous allons pouvoir nous retrouver aussi, je l'espère, lors de la cérémonie des vœux le 15 janvier à 17h avec la traditionnelle galette.

Les travaux de sécurisation se poursuivent et nous travaillons avec la commune de Souvigny-de-Touraine à un projet de circulation douce entre l'école et l'arrêt de bus de la Comté.

Suite à un grave accident de la route j'ai été en retrait cet été et je tiens à rendre hommage aux élus de Saint-Règle pour leur présence efficace, leur disponibilité et vous remercier pour vos attentions.

La vie reprend son cours, et même si je suis encore en rééducation, ne doutez pas de mon engagement et de ma présence.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année qui vous verront, je l'espère, retrouver tous ceux qui vous sont chers.

Prenez-bien soin de vous.

Christine FAUQUET
Conseillère régionale
Maire de Saint-Règle



HORAIRES DE LA MAIRIE:

La mairie est ouverte (dans le respect du protocole sanitaire et avec port obligatoire du masque) :

Lundi : 15h00 à 17h00

Mercredi : 10h00 à 12h00

Jeudi : 17h00 à 19h00



HORAIRES D'HIVER DE LA DECHETTERIE:

La déchetterie d'Amboise est passée en horaires d'hiver depuis le 1er octobre 2021 et jusqu'au 31 mars 2022 :

. Lundi, mardi, mercredi : 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00

. Jeudi : de 9 h à 12 h 30

. Vendredi : de 9 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h

. Samedi : de 9 h à 17 h sans interruption

. Fermée le dimanche et les jours fériés.

Nous vous rappelons que le respect des gestes barrières et le port du masque sont obligatoires.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

L'équipe municipale vous invite à commémorer l'armistice du 11 novembre 1918 et à honorer les soldats tombés pour la France.

Rendez-vous sur le parking de l'école à 11h00 pour cheminer jusqu'au Monument aux Morts situé dans le cimetière, et écouter le discours rédigé par Mme Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées. Cette lecture sera suivie d'une minute de silence, puis un verre de l'amitié sera proposé à la salle polyvalente.

Nous vous souhaitons nombreux pour, ensemble, se souvenir.



APE / ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Les membres de l'APE vous ont proposé notamment des madeleines, du canard en provenance directe du Gers et des bulbes. Surveillez vos boîtes aux lettres, vous pourrez bientôt participer à la vie des écoles en leur achetant votre sapin de Noël, des chocolats de La Chocolaterie Gourmande pour les fêtes de fin d'année et/ou en venant visiter leur Marché de Noël, le 12 décembre à Souvigny !!

CLUB DE L'AMITIE

Le Club de l'Amitié n'a pas encore repris ses rencontres. Mais rendez-vous est pris en 2022, un mercredi par mois, pour savourer un bon déjeuner et passer un après-midi de jeux et de chaleur !

Pour toute information, merci de contacter la mairie, qui transmettra. Tél : 02-47-57-41-21 ou mail : mairie.saintrègle@wanadoo.fr.

ECOLE :

Nos petits écoliers ont fait une très bonne rentrée et accueilli cette année une nouvelle équipe enseignante : Audrey Rodrigue-Momiron, en charge des plus petits et de la direction, et Chloé Dhommée, qui enseigne aux plus grands. Il y a en plus Morgane Dupuet le lundi.

Stéphanie et Farah sont toujours présentes pour les assister et prendre soin des enfants. Avec les restrictions de port du masque à l'école, les 10 élèves composant la classe de CP ont pu l'enlever dès le 4 octobre, et surtout tous les enfants ont pu se retrouver ensemble dans la cour, pour jouer comme avant.

INFOS PRATIQUES

Préservez ensemble la biodiversité, participez aux campagnes de destruction du frelon asiatique



Prise en charge à 100 % des frais par la CCVA

(voir conditions au dos)

Communauté de communes du Val d'Amboise
3 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-Négron





Aujourd'hui présent partout en France, le frelon asiatique menace la biodiversité locale, les activités apicoles et la santé publique. Seule une intervention globale peut permettre de lutter efficacement contre cette espèce.

Vous avez repéré un nid de frelon asiatique chez vous ? Restez à distance et ne tentez pas de le détruire. Sa destruction sera prise en charge intégralement par la communauté de communes du Val d'Amboise.

Voici la marche à suivre :

- 1 / Contactez la mairie de votre commune
- 2 / Un référent communal valide qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatiques soit à l'appui d'une photo, soit après une visite sur place
- 3 / Un bon d'intervention est émis par la mairie et transmis à la communauté de communes du Val d'Amboise
- 4 / La CCVA transmet le bon d'intervention à une entreprise spécialisée qui vous recontacte pour intervenir chez vous
- 5 / La facture est réglée directement par la CCVA, vous n'avez aucun frais

Amboise	02 47 23 47 23	Nazelles-Négron	02 47 23 71 71
Cangey	02 47 30 08 43	Neuillé-le-Lierre	02 47 52 95 17
Chargé	02 47 57 04 01	Noizay	02 47 52 11 06
Limeray	02 47 30 11 14	Pocé-sur-Clisse	02 47 57 18 15
Lussault-sur-Loire	02 47 57 16 29	Saint-Ouen-le-Vignen	02 47 30 18 87
Montreuil-en-Touraine	02 47 30 15 14	Saint-Règle	02 47 57 41 21
Mosnes	02 47 57 22 13	Souvigny-de-touraine	02 47 57 27 06

LA FIBRE

Sur les 245 foyers de la commune, 173 sont déjà équipés, soit un taux de 71 %, ce qui nous place en 4^e position des communes du territoire communautaire. 72 foyers restent donc en attente de raccordement, dans le secteur des Thomeaux et des Bas Thomeaux, St Lubin et dans le centre bourg. Le raccordement devrait s'effectuer cet hiver. Légalement, il doit avoir lieu au plus tard un an après l'installation de l'armoire qui desservira le secteur, soit en mai 2022. Pour se tenir informé, un seul site : www.valdeloirefibre.fr, seul responsable du déploiement, la commune n'ayant aucun levier pour faire avancer la situation.



Retrouvez toutes les infos :

Sur notre site internet : www.mairie-saint-regle.fr et sur notre page Facebook "Commune de Saint Règle"

La municipalité vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 15 janvier 2022 pour les vœux du Maire !

Directrice de la publication : Christine Fauquet, Maire de Saint-Règle